

GRUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Notre pays connaît une crise énergétique sans précédent. Pour la première fois depuis de nombreuses années, les Français doivent adapter leur vie quotidienne à ce nouveau principe, « la Sobriété ». Derrière ce terme, ce sont nos modes de vie et de consommation qui sont lourdement impactés. Chacun doit dorénavant appliquer cette sobriété jusque dans son foyer, où le thermostat de nos chaudières est dorénavant source de tension.

Cette situation, engendrée par le conflit dramatique en Ukraine, mais aussi par des années d'inaction et d'impréparation de nos gouvernants. Des années de renoncement et d'absence de vision concernant notre souveraineté énergétique, ont entraîné la France dans cette situation critique.

La ville de Dammarie-lès-Lys est malheureusement affectée, nous n'échappons pas à l'explosion

des tarifs en matière d'énergie. Notre ville possède un atout indéniable pour limiter la hausse des prix, c'est la place importante de la géothermie dans notre mix énergétique. Par ce choix, nous avons pu limiter la flambée des prix et ainsi protéger au maximum les finances de notre ville. Malgré un partenariat avec le SDESME, syndicat des énergies de Seine et Marne, pour la fourniture des autres énergies, qui nous permet par le biais d'une commande groupée, d'obtenir des tarifs plus avantageux, la situation reste particulièrement préoccupante. Pour illustrer cette situation, les dépenses énergétiques de la ville étaient de 1 447 356 € pour l'année dernière. Avec les chiffres que nous avons en notre possession, nous pouvons prévoir une hausse minimum pour 2022 de 800 000 €, presque l'équivalent du budget voire de la commune. Sans le bouclier tarifaire du SDESME, la situation serait intenable. Pour-

tant, cette augmentation spectaculaire n'est pas sans conséquence sur notre commune.

Les finances de notre ville sont logiquement touchées par cette situation, cela nous contraint dans nos projets et dans les investissements que nous souhaitons réaliser. Nous ne pouvons plus investir comme nous l'avions initialement prévu. Cependant, nous avons fait le choix malgré ce contexte, de maintenir l'ouverture d'une nouvelle école et de poursuivre la rénovation de notre centre-ville. Ce choix fort illustre notre volonté de concrétiser nos engagements malgré les obstacles actuels. Nous continuerons, par notre gestion rigoureuse de nos finances, à œuvrer au quotidien pour permettre la réalisation de projets essentiels pour Dammarie-lès-Lys.

GRUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Lors du dernier conseil communautaire, la majorité des élu.e.s incitée par le président de l'agglomération et son vice-président aux finances a adopté une nouvelle taxe portant sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Vous verrez donc apparaître sur votre prochaine taxe foncière la taxe Gemapi. Elle est pourtant facultative. Elle sera plafonnée à 40 € par an et par habitant et corrélée au coût prévisionnel pour la GEMAPI. Notre élu s'y est opposé avec quelques uns. Non pas qu'il faille limiter les moyens pour traiter le sujet, mais à l'heure où nous subissons une inflation galopante sans les augmentations de salaires et de pensions nécessaires pour une vie digne, à l'heure où nous subissons une hausse annoncée de 7% des bases locatives sur la taxe foncière de 2023 (commune et agglomération), à l'heure où notre agglomération et notre commune font des choix contraires

à la préservation des terres et de zones humides, il serait injuste que notre agglomération qui dégage un excédent budgétaire de près de deux millions cinq cent mille euros en 2021, fasse porter le poids de ses contradictions sur les contribuables. Cette gestion est de la compétence de l'agglomération melunaise depuis 2018. Or, cette compétence est souvent déléguée à des syndicats mixtes de collectivités sensibilisées par l'entretien et l'aménagement de cours d'eau ou de bassin hydrographique communs. Ces syndicats visent autant à protéger les rivières, les rus et leurs abords que de s'en protéger en tissant, également, des partenariats avec des agences et des associations pour une meilleure expertise collaborative. Notre agglomération a les moyens de financer la gestion des cours d'eau et de leurs ouvrages et d'anticiper les risques sans l'instauration de cette nouvelle taxe.

Hausses de salaire et vivre dignement sont au cœur de revendications nationales. Il semblerait que ce soit aussi le cas dans notre collectivité. Par exemple, des agents du périscolaire travaillent depuis des années avec des contrats de vacataires. Le vacataire n'est pas recruté sur un emploi comme un contractuel. Il est recruté pour accomplir une tâche précise et ponctuelle. Sauf qu'ici, le ponctuel est répétitif. Nous souhaitons que la ville trouve une réponse satisfaisante à ces agents utiles à notre collectivité, payés souvent de fait en dessous du SMIC et sans congés payés.

dammariecitoyenne@gmail.com Vincent Benoist, Laurence Delaportas, Sarah Machrouh, Raphaël Segerer, Catherine Domenech

GRUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

Rencontre avec Mme Cholet, Directrice Gestion des Services (en intérim depuis 06/2021), bras droit du Maire. Partageons cet échange :

En tant qu'élus nous souhaiterions connaître vos orientations en matière de gestion des services? En quoi l'audit vous a-t-il aidé dans vos prises de décisions? Qu'est ce qui a changé? Comment travaillez-vous avec l'équipe municipale?

Réponse : L'audit a coûté moins de 40K€. Un questionnaire a été envoyé à chaque agent. 90 agents ont été auditionnés par 2 consultants qui sont allés sur le terrain pendant 6 mois. Des ateliers ont été organisés sur le thème de la relation interprofessionnelle et le process dans le travail. Des réunions ont été organisées. Tout le personnel a été concerné.

Le rapport final a mis l'accent sur : « Chacun fait ce qu'il veut comme il peut », « compétences à l'ancienne », dysfonctionnements, manque de transversalité et de méthodologie, pas de gestion

de projet ni de culture de l'écrit, problème de formation...

La DGS insiste pour que de nouvelles habitudes soient prises pour améliorer le travail en équipe. Les services sont trop nombreux. Il faudra les fusionner. Le nouvel organigramme (qu'on attend) doit favoriser la transversalité. Chaque semaine, un bureau municipal se tient avec la DGS et les 4 DGA en lien avec chaque élu des 4 secteurs définis. Les décisions prises redescendent au plus près dans chaque service; Pour la DGS « les agents sont des exécutants, on est payé pour ça ».

L'entretien qui était cordial a fait apparaître une vision verticale et très managériale, au détriment de la qualité relationnelle, un management qui selon nous laisse peu de place à la notion de service public et à la gestion humaine des services.

Le management de nombreuses municipalités débouche sur un manque de considération à l'égard des agents au nom de l'efficacité ce qui en-

traîne des difficultés relationnelles, des conflits et des malaises. La restructuration des services est l'occasion de faire disparaître certains postes qui ne sont pas remplacés (vie associative, référente sociale), d'autres services sont créés (directrice de la maison des ressources), et d'autres sont externalisés (crèche, espace jeunesse).

La nouvelle organisation est motivée par la "rentabilité" au détriment de la qualité de service des Dammariens.

Enfin, le monde associatif se sent bien délaissé.

Ex: le monde du foot Dammarien s'est retrouvé devant la mairie pour réclamer plus de sécurité autour du stade.

Patricia, Hicham, Sylvie

Un nouveau souffle